

## De l'enjeu de conservation au projet de territoire : le saumon atlantique au coeur des débats

Olivier Thomas et Marie-Anne Germaine

Volume 18, numéro 2, septembre 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1059921ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal  
Éditions en environnement VertigO

### ISSN

1492-8442 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Thomas, O. & Germaine, M.-A. (2018). De l'enjeu de conservation au projet de territoire : le saumon atlantique au coeur des débats. *VertigO*, 18(2).

### Résumé de l'article

La mise en oeuvre d'actions en faveur de la préservation ou de la restauration de la biodiversité s'appuie souvent sur la mise en lumière d'espèces emblématiques attachées à un biotope régulièrement présenté comme un patrimoine. Concernant les milieux aquatiques, et tout particulièrement en ce qui concerne l'affirmation des principes de gestion écologique mobilisant la restauration de la continuité écologique des cours d'eau, le saumon atlantique est l'un des principaux poissons migrateurs amphihalins utilisés pour sensibiliser les décideurs, les financeurs et le grand public. Dans cet article, l'objectif est de s'interroger sur la place de cet acteur non humain dans la construction de programmes à visée écologique telle que l'effacement d'ouvrages transversaux. L'analyse s'inscrit à deux échelles : celle des stratégies nationales et européennes destinées à restaurer les stocks de saumons, et celle d'un projet local de démantèlement d'ouvrages dans la vallée de la Sélune (Manche). En procédant ainsi, l'objectif est de mettre en miroir l'enjeu écologique de conservation de l'espèce avec la réalité locale d'un projet de dés-aménagement d'un cours d'eau dans un territoire. *In fine*, cet article démontre que l'instrumentalisation du saumon peut s'avérer contre-productive pour l'espèce, mais aussi pour le déploiement des politiques environnementales liées à l'eau.



---

# De l'enjeu de conservation au projet de territoire : Le saumon atlantique au coeur des débats

Olivier Thomas et Marie-Anne Germaine

---

## Introduction

- 1 La lutte contre l'érosion de la biodiversité se traduit par divers engagements politiques et réglementaires ainsi qu'une multiplication des opérations à visée écologique dont la mise en place des trames vertes et bleues constitue un exemple phare (Vimal *et al.*, 2012 ; Cormier *et al.*, 2010). La promotion de ces actions s'appuie souvent sur la mise en avant d'espèces emblématiques qui permettent de communiquer auprès des élus et du grand public sur les bénéfices escomptés. Dans le domaine des milieux aquatiques, les amphibiens (ex. grenouille et triton) largement mis à l'honneur dans les années 1980/1990 pour sensibiliser à l'intérêt des zones humides ont laissé place aux poissons migrateurs qui occupent une place prépondérante dans les politiques de gestion des rivières. L'affirmation des principes de restauration écologique, et plus spécialement de rétablissement de la continuité écologique – et piscicole – des cours d'eau, institutionnalisée par la directive-cadre sur l'eau (DCE, 2000) a tout spécialement conduit à mettre en avant les poissons migrateurs (Germaine et Barraud, 2013). La suppression des obstacles aménagés en travers des rivières (barrages et seuils de moulins) et dans leur continuité (buses pour l'essentiel) vise à rétablir la dynamique fluviale en assurant le transit sédimentaire, mais aussi à garantir le passage à la montaison comme à la dévalaison des poissons amphihalins qui vivent alternativement en eau douce et en mer, et ont donc particulièrement besoin de franchir ces obstacles pour passer de la rivière à la mer et inversement. Il en est ainsi de l'anguille européenne, de la truite de mer, de la lamproie marine et fluviatile, de l'alose et du saumon atlantique. Ces espèces sont mises en avant par les promoteurs des opérations d'effacement d'ouvrages pour convaincre les financeurs de leur soutien ou pour sensibiliser les décideurs, le grand public et les usagers du bienfondé de ces actions (Rainelli et Thibault, 1980 ; Drouineau *et al.*, 2018).

- 2 La gestion de l'eau, comme les problématiques environnementales en général, concerne des êtres non visibles ou muets tels que les rivières ou la flore et la faune qu'elles abritent. Dans cet article, il s'agit de s'interroger sur la place occupée par un de ces acteurs non humains – le saumon – dans la mise en œuvre des programmes de restauration écologique (Callon, 1986). Gottschalk-Druschke *et al.* (2017) ont par exemple montré comment le discours des gestionnaires est focalisé sur les poissons migrateurs tandis que les espèces « résidentes » sont négligées. Kareiva et Carranza (2017) ont, eux, montré comment le saumon pacifique est devenu l'objet d'une bataille symbolique autour des barrages installés sur la rivière Columbia aux États-Unis. Le saumon constitue de fait tout spécialement une espèce à part du fait de son image emblématique (Verspoor *et al.*, 2007). L'approche acteurs-réseaux permet alors d'observer la manière dont le saumon occupe le devant de la scène et permet (ou pas) d'enrôler les parties prenantes autour de projets écologiques à différentes échelles. Nous proposons d'analyser son rôle à deux échelles : (1) l'échelle de programmation des grandes stratégies en faveur du retour des stocks de poissons (échelle nationale et européenne) et (2) l'échelle locale d'un projet de démantèlement d'ouvrages. Une analyse éco-historique est d'abord proposée afin de voir dans quelle mesure le saumon a joué un rôle dans la prise de conscience de la dégradation de l'état des rivières et la mise en œuvre de programmes de réhabilitation. Cette première analyse permet d'appréhender les racines des projets locaux tels que celui visant la suppression de deux barrages hydroélectriques sur la Sélune, fleuve côtier normand qui se jette dans la baie du Mont-Saint-Michel. Cet exemple constitue un cas concret pour s'interroger sur l'instrumentalisation d'une espèce biologique pour défendre un projet de territoire, le saumon figurant parmi les objets qui cristallisent le conflit entre anti et pro arasement (Germaine et Lespez, 2014 et 2017).
- 3 Pour éclairer la situation, cet article propose de mobiliser la sociologie de la traduction (Akrich *et al.*, 2006) et les travaux de la théorie de l'acteur-réseaux (Latour, 1999 ; Callon *et al.*, 2001) pour rendre compte de la manière dont le saumon est mobilisé par d'autres acteurs qui s'érigent en porte-paroles et se constituent en collectifs. Afin de décrypter la manière dont le saumon a pesé tout au cours de ce projet d'effacement discuté depuis 2004, sa genèse est retracée en montrant comment cette espèce est convoquée à plusieurs reprises permettant d'enrôler des acteurs nouveaux. La place occupée par le saumon dans les projets de reconversion proposés pour cette vallée est ensuite comparée à la réalité du territoire révélant un décalage avec l'appropriation locale effective de ce patrimoine. Finalement, en confrontant les deux échelles d'observation, il s'agit également de mettre en regard les transpositions entre des argumentaires efficaces à l'échelon global et une réalité locale plus complexe. Cela amène à reconsidérer la place du projet d'effacement de ces deux barrages dans le panorama plus général de la restauration des populations de saumons, mais aussi à comprendre comment ce poisson est devenu une impasse plutôt qu'un levier de la concertation locale.

## Méthodologie

- 4 Cet article s'appuie sur une analyse de la littérature grise produite par les acteurs institutionnels et associatifs dans le domaine de la gestion des poissons migrateurs. Le dépouillement d'archives et la consultation de la littérature halieutique ont, eux, permis de recomposer l'histoire locale des activités de pêche professionnelles et récréatives. En parallèle, un important travail de terrain a été déployé depuis septembre 2014, associant

l'observation participante à des entretiens semi-directifs. Ceux-ci ont été menés auprès de 31 personnes : pêcheurs de saumons, présidents d'Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux aquatiques (AAPPMA), président et techniciens d'une fédération de pêche, guides de pêche, commerçants (hôtels, gîtes, détaillants d'articles de pêche), membres d'associations environnementales, journaliste halieutique, chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

- 5 Notre participation aux deux études successives visant à proposer des pistes pour la reconversion paysagère et économique de la vallée nous a permis de suivre de l'intérieur les dialogues et débats concernant la place du saumon et de la pêche. Notre participation à la rédaction du Schéma de développement durable de la vallée de la Sélune confié au bureau d'études ETHEIS par la Direction départementale du territoire et de la mer (DDTM) de la Manche nous a amenés à participer activement à l'organisation en 2012 de deux séries d'ateliers réunissant pour la première des usagers et élus dans le but d'alimenter un diagnostic de territoire (environ 150 participants sur 6 ateliers thématiques) et pour la seconde des techniciens en vue de construire un plan d'action (environ 90 participants sur 6 ateliers thématiques). De 2014 à 2016, le Syndicat Mixte du Pays de la Baie a confié au bureau d'études « Maîtres du Rêve » la mission de construire un projet opérationnel de reconversion. Nous avons participé aux comités de pilotage de cette étude ainsi qu'aux trois ateliers portant sur la pêche qui se sont déroulés entre septembre 2014 et juillet 2015. Enfin, nous avons suivi les rares réunions d'information organisées par les services de l'État ainsi que les nombreuses réunions publiques proposées par les Amis du barrage, principal acteur de l'opposition au démantèlement des barrages.

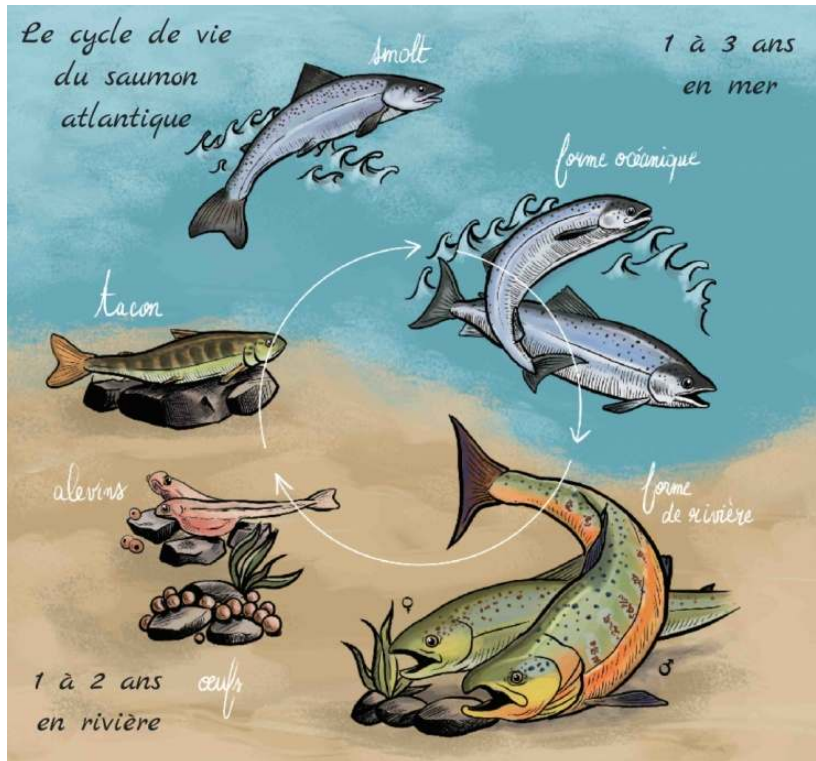
## La restauration des rivières à saumons en France

### Le déclin des populations de saumons atlantiques : XI – XXe siècle

#### Variabilité et variation des stocks de saumons au cours des siècles

- 6 L'éco-histoire des populations de saumons au cours des dix derniers siècles<sup>1</sup> est marquée par une variabilité importante. Depuis le frai en rivière jusqu'au retour de géniteurs partis en mer (Figure 1), le cycle de vie<sup>2</sup> du saumon — de 2 à 5 ans en France — est soumis à de nombreux aléas naturels (sécheresse, prédation...) et anthropiques (pêche, dégradation des habitats et de la qualité de l'eau...) responsables d'une évolution en dents de scie des stocks de saumons. La ressource peut donc enregistrer une forte variabilité à l'échelle d'une vie d'homme.

Figure 1. Le cycle du saumon. The life-cycle of the salmon.



Réalisation graphique : Jean-Loup Charnais.

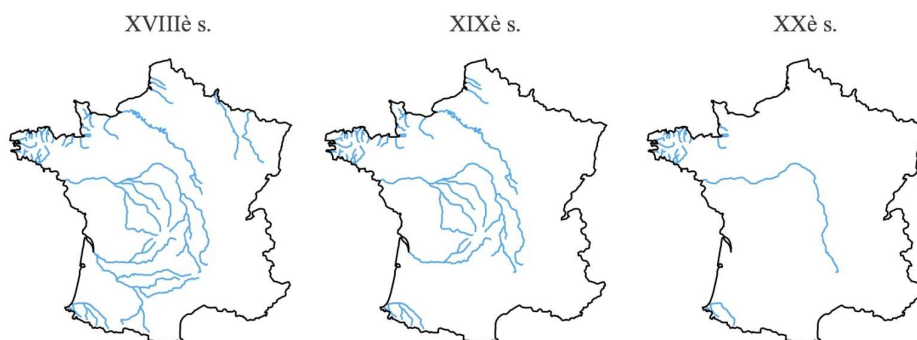
- 7 La variation des stocks de saumons est plus difficile à mesurer. Elle s'inscrit aux échelles régionale, nationale ou internationale et s'évalue sur le temps long (plusieurs décennies, voire plusieurs siècles). L'éco-histoire du saumon semble marquée par deux ruptures majeures en France. Au Moyen-Age, le développement de l'économie médiévale (multiplication des moulins accompagnés de leurs pêcheries, commercialisation du saumon) conjugué à la guerre de Cent Ans (absence d'entretien des cours d'eau) puis au braconnage (plus rare, le saumon devient plus onéreux et attise les convoitises) a pour conséquence une diminution importante des populations de saumons comme cela a été montré pour les fleuves côtiers de Normandie (Halard, 1983). À partir du XIX<sup>e</sup> et tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, un second épisode majeur de diminution des stocks de saumons atlantiques est observé. Il coïncide avec le développement du progrès industriel dont les externalités négatives (multiplication des seuils et barrages, pollutions industrielles et urbaines, destruction des habitats par dragage, curage et canalisation des rivières, surpêche) sont pointées par les naturalistes comme les causes majeures du dépeuplement des cours d'eau (Barthélémy, 2013). D'après les données statistiques de captures disponibles (Thibault, 1994), il apparaît que la moyenne annuelle des prises en estuaire est passée de 85 t. entre 1891-1944 à moins de 10 t. entre 1945-1990. En zone fluviale depuis 1951, le poids évalué des captures nationales a varié entre 29,8 t. en 1966 et 6,6 t. en 1979, avec une tendance générale à la baisse (Baglinière et al., 1990). Par ailleurs, les travaux menés depuis les années 1970 montrent que la diminution des captures est imputable à des causes multiples. L'édification de seuils et de barrages infranchissables est pointée comme le facteur principal parce qu'ils modifient l'aire de répartition et l'abondance des poissons migrateurs (Bednarek, 2001). Ces ouvrages modifient la circulation piscicole, que ce soit lors de la migration des adultes ou la dévalaison des

juvéniles (Thorstad *et al.* 2008), et les flux hydrosédimentaires en limitant les échanges entre les milieux d'eau douce et le milieu marin. D'autres facteurs sont responsables de ce déclin. La croissance et la survie des juvéniles en eau douce sont rendues difficiles par les pollutions de sources multiples (Stefansson *et al.* 2003). Les pêches professionnelles et récréatives impactent des stocks déjà fragilisés par la dégradation des conditions en mer (Kendall et Quinn, 2009). Les interactions entre poissons d'élevage et poissons sauvages ont des impacts négatifs (risques de transmission de maladies et de parasites, réduction de la diversité génétique) qui conduiraient notamment à produire des saumons inadaptés aux conditions locales (Perrier, 2010). Enfin, le changement climatique pourrait avoir des conséquences sur la croissance des saumons en rivière (Rivot *et al.* 2009) et en mer (Todd *et al.* 2008).

### Des mesures anciennes de conservation peu efficaces

- 8 Les premières réglementations d'envergure nationale concernant la pêche fluviale datent du XVII<sup>e</sup> siècle (Ordonnance Royale d'août 1669) et du début du XIX<sup>e</sup> siècle (loi sur la pêche fluviale d'avril 1829) (Thibault, 1990), mais elles ne concernent pas spécialement les poissons migrateurs. Ce n'est que dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que les pouvoirs publics, sensibilisés à l'idée d'un déclin des populations de poissons dans les eaux douces et les eaux marines par les naturalistes et les membres de sociétés savantes, vont engager une politique de lutte contre le dépeuplement des cours d'eau. Il s'agit notamment de restaurer les populations de truites et de saumons en raison de leur valeur économique marchande et de subsistance (Malange, 2011). Les mesures prises consistent à compenser la perte de la ressource via la pisciculture (déversement de juvéniles de saumons), à restreindre la pêche fluviale (décrets impériaux des 19 et 24 octobre 1863 interdisant la pêche de la truite et du saumon pendant la période de frai) et à équiper les cours d'eau d'échelles à poissons (Loi du 31 mai 1865) (Thibault, 1987).
- 9 Cependant, cette politique n'a pas permis d'enrayer le déclin des populations de saumons dans les fleuves en France (Thibault, 1992). Le saumon atlantique a disparu des grands systèmes que représentaient les bassins du Rhin, de la Garonne et de la Seine au cours du XX<sup>e</sup> siècle (Figure 2). L'espèce est aussi presque éteinte sur le bassin de la Loire. Une population de quelques milliers d'individus s'est maintenue dans le sud-ouest de la France (Adour, Nive, Nivelle), en Bretagne et en Normandie sur les cours d'eau où n'ont pas été construits de seuils ou de grands barrages infranchissables. Le saumon atlantique est compté parmi les espèces menacées en France où il apparaît depuis 1996 sur la liste rouge (catégorie vulnérable) de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

Figure 2. Évolution du nombre de rivières fréquentées par le saumon atlantique en France depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle/ Evolution of the number of rivers frequented by the Atlantic salmon in France since the middle of XVII<sup>th</sup> century.



Evolution du nombre de rivières fréquentées par le saumon atlantique en France depuis le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.  
(D'après Thibault M., 1987)

D'après Thibault, 1987, pp. 414-416.

## Nouvelles stratégies de gestion et de restauration du saumon atlantique

- 10 Dans les années 1970, les revendications environnementales portées par les classes moyennes et relayées par l'écologie « savante » se diffusent dans la société (Bouleau et Barthélémy, 2007). Dans le monde de la pêche, les représentations de la nature évoluent : traditionnellement appréhendée comme une ressource, celle-ci est progressivement reconnue comme un patrimoine qu'il s'agit de préserver.

### Construction d'un réseau d'acteurs en faveur de la conservation du saumon atlantique

- 11 Les pêcheurs à la ligne vont s'attacher tout au long du XX<sup>e</sup> siècle à dénoncer les pollutions industrielles qui portent atteinte à la faune piscicole. La création du *Fishing Club* de France (FCF) en 1908, alliance de pêcheurs, mais aussi de scientifiques et de fonctionnaires, derrière le slogan « *L'eau pure pour tous !* » en est la première illustration (Gramaglia, 2008 ; Bouleau, 2009). Dans son organe de presse officiel « *La Pêche Illustrée* », le FCF va notamment, et dès 1909, rapprocher les questions hygiénistes de préoccupations plus « écologiques » relatives à l'eau, aux poissons et à la pêche. Plus largement, c'est une véritable « conscience environnementale » (Malange, 2011) qui naît avec l'émergence de la pêche de loisir en France et qui prendra la forme d'un militantisme halieutique après la Seconde Guerre mondiale. Celui-ci va progressivement dessiner un réseau dense et complexe d'acteurs dont certains vont s'engager dans la protection des poissons migrateurs ou plus spécifiquement encore du saumon (Figure 3). Des associations telles que Truite Ombre Saumon (TOS) ou l'Association Nationale de Défense des Rivières à Salmonidés (Association Nationale pour la Défense des Rivières à Saumon : ANDRS, devenue plus tard l'Association Nationale de Défense du Saumon Atlantique : AIDSA) fondées toutes deux en 1958 œuvrent par exemple pour la défense du saumon atlantique et de ses habitats en eau douce. Dans le Sud-Ouest de la France, sur les Gaves, on peut aussi citer la création en 2015 de l'association Salmo Tierra — Salva Tierra qui travaille à

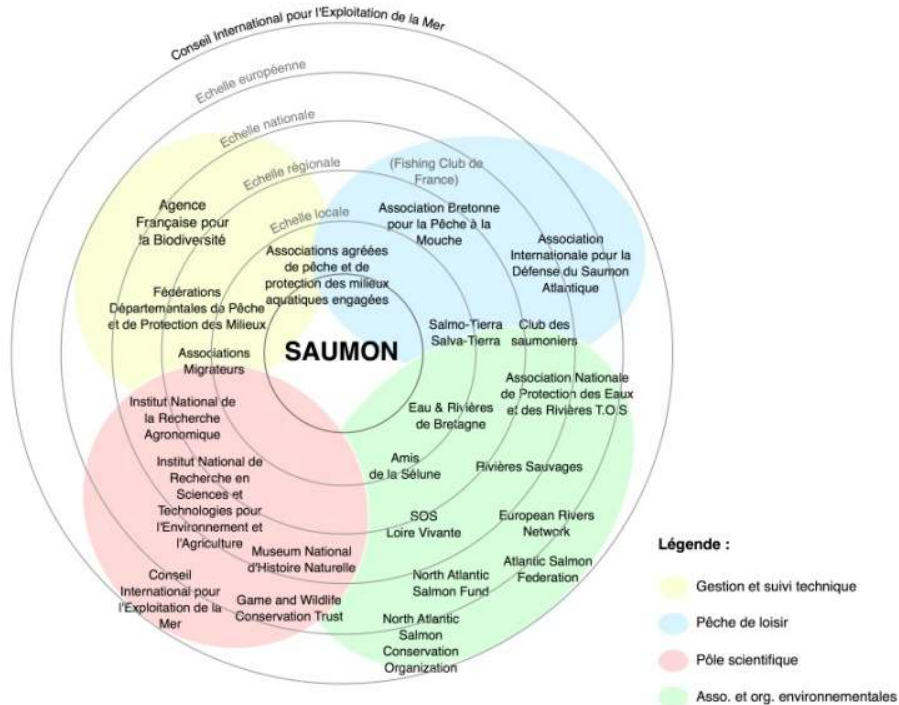


la protection du bassin versant de l'Adour et à la restauration des populations de saumons.

- 12 Cette mobilisation va progressivement trouver un écho dans la société auprès de collectifs ou d'associations environnementales, comme SOS Loire Vivante fondée en 1986 ou le fonds « Rivières sauvages » créé en 2011, qui œuvrent pour des rivières plus naturelles. La question des barrages occupe une place importante dans ces luttes. Dans les années 1980, des projets sont d'ailleurs abandonnés sur le Rhône (Bravard, 1982 ; Michelot, 1990) ou sur le Cher (Garnier et Rode, 2007). La mobilisation du collectif « Loire Vivante » contre la construction de barrages dans la vallée de la Loire dans les années 1980/1990 va, elle, déboucher sur la remise en cause de barrages existants. En réaction au projet d'implanter une dizaine de barrages sur le cours supérieur de la Loire et ses affluents, l'association organise des manifestations sur le thème du sauvetage du « *dernier fleuve sauvage d'Europe* » et sensibilise l'opinion publique en occupant le site Serre de la Farre. Le saumon atlantique, menacé d'extinction sur le bassin, est choisi comme symbole de cette campagne. Finalement, en 1994, le gouvernement adopte le plan « Loire Grandeur Nature » (Garnier et Rode, 2007 ; Rode, 2010) mettant en suspens la construction des barrages et actant la destruction de deux barrages : Saint-Etienne-du-Vigan sur l'Allier et Maisons-Rouges sur la Vienne supprimés en 1998 (Couderc, 1998). Ces collectifs travaillent en réseau étroit avec des organisations internationales telles qu'European River Network (ERN) créée en 1994, qui coordonne des campagnes pour le retour du saumon sur le Rhin ou dans les Alpes. Ces associations coopèrent également avec de grandes organisations comme le World Wild Fund (WWF) ou des organisations spécialisées telles que l'Atlantic Salmon Federation (ASF) pour l'Amérique du Nord ou le North Atlantic Salmon Fund (NASF) pour l'Europe. Ensemble, ils influent sur l'élaboration des politiques de gestion : depuis le début des années 1990, le NASF travaille notamment auprès des gouvernements pour que cessent les pêches commerciales de saumons sauvages. Plusieurs associations ont également vu le jour à l'échelle régionale (Bretagne Grands Migrateurs, Normandie Grands Migrateurs, Seinormigr, Saumon-Rhin et Logrami). Elles communiquent auprès du grand public sur ces actions et sensibilisent sur la nécessité de sauvegarder ces espèces.
- 13 Le travail de suivi des populations de saumons est assuré par un réseau technique et scientifique composé de ces associations, d'organismes d'expertise tel que l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA, ancien Conseil Supérieur de la Pêche – CSP – jusqu'en 2007 et intégré à l'Agence Française pour la Biodiversité – AFB – depuis 2017), des Fédérations Départementales de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques (FDPPMA), de structures publiques de recherche (l'Institut National de la Recherche Agronomique – INRA – pour le saumon et la truite de mer, mais aussi l'Institut national de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture – IRSTEA – ou le Muséum d'Histoire Naturelle) (Colinet et Gaunand, 2013).



Figure 3. Une représentation du réseau d'acteurs mobilisé autour de la défense du saumon atlantique/ A representation of actors' network mobilized around the defense of the Atlantic salmon.



### L'institutionnalisation des enjeux de conservation

- 14 Le développement dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle d'une sensibilité des sociétés à l'égard des poissons migrateurs va progressivement trouver une traduction institutionnelle (Chavrolin, 2003). En France, le projet de sauvegarde du saumon atlantique va se développer à partir des années 1970 (Figure 4).

Figure 4. Frise des engagements, règlements et mesures de gestion en faveur du saumon/  
Chronology of the commitments, the regulations and the measures of management in favour of the salmon.

**L'enjeu de conservation du saumon atlantique**  
**Perspective chronologique**

ENGAGEMENTS / REGLEMENTS FAVORABLES AU SAUMON				GESTION DU SAUMON	
Internationaux	Européens	Nationaux		Nationale	Locale
			↑		
			2013	Plan français de préservation du saumon	
			2010	StraNaPoMi	
			2009	Plan français de préservation du saumon	
			2008		
	Règlement anguille (CE) n°1100/2007	LEMA Art. L214.17 du CR	2007		
			2006		
Convention OSPAR	DCE sur l'eau	Art. L432.6 du CR	2000		Mise en œuvre des TAC "saumon de printemps"
			1997		Mise en œuvre des TAC*
			1994		CoGePoMi / PlaGePoMi
	Directive Habitats Faune / Flore	Décret "Amphihaln"	1994		
		Loi sur l'eau	1992	Contrat "Retour aux sources"	
		Circulaire du 27 juillet 1990	1990		
		Arrêté du 8 décembre 1988	1988		Déclaration de capture obligatoire
			1987		
			1986	Plan "Poissons migrateurs" (1986-1990)	
Convention NASCO			1983		
Convention de Bonn			1981	Plan "Poissons migrateurs" (1981-1985)	
Convention de Berne			1979		
			1976	Plan "saumon" (1976-1980)	
			1885		
		Loi du 31 mai 1865 (introduit la possibilité d'équiper les barrages d'échelles à poissons)	1865		

\*TAC = Taux Autorisé de Captures

- 15 En tant que membre de l'Union européenne (UE), la France est membre de l'Organisation pour la Conservation du Saumon Atlantique Nord (OCSAN<sup>3</sup>). Créée en 1984, elle fixe les orientations stratégiques pour la conservation du saumon atlantique et formule des recommandations en matière de gestion des stocks. L'OCSAN est notamment conseillée par le *North Atlantic Salmon Working Group* (NASWG) du Conseil International pour l'Exploitation de la Mer (CIEM), une organisation scientifique et technique qui est chargée d'évaluer les stocks annuels de saumons afin de formuler des recommandations en matière d'exploitation des populations de poissons (Colinet et Gaunand, 2013). Pour atteindre les objectifs de conservation, les États membres de l'OCSAN doivent mettre en œuvre des mesures. En France, c'est l'ONEMA qui est mandaté par le Ministère de l'Environnement pour appliquer et faire respecter ces différents engagements à travers des outils comme le Plan français de préservation du saumon 2013-2018.
- 16 Le premier « Plan Saumon » est adopté en France en 1976. Il visait notamment l'amélioration du franchissement piscicole et le déversement de juvéniles de saumons élevés en pisciculture sur les cours d'eau à migrateurs. Par la suite, deux autres Plans « poissons migrateurs » vont être rédigés (1981-1985 et 1986-1990) en élargissant la réflexion à l'alose, à la lamproie et à l'anguille européenne. En 1992, le Plan « poissons migrateurs » devient un contrat « Retour aux sources » rédigé pour le Ministère de l'Environnement par le Conseil Supérieur de la Pêche (ancien Onema). Celui-ci ne sera cependant que partiellement et inégalement mis en œuvre. En fait, et très concrètement, la gestion des poissons migrateurs en France s'est véritablement organisée avec la publication en 1994 du décret dit « amphihaln » (Décret n° 94-157 du 16 février 1994), à l'échelle des grands bassins fluviaux. Dès lors des Comités de Gestion des Poissons

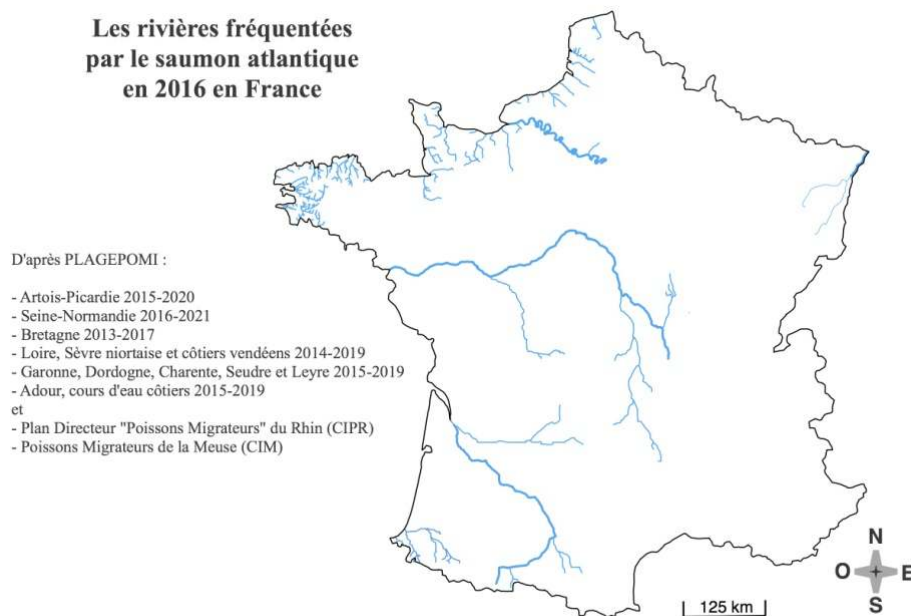
Migrateurs (CoGePoMi), regroupant les acteurs concernés (directions régionales de l'environnement, agences de l'eau, établissements publics territoriaux de bassins, collectivités territoriales, AFB, représentants des pêcheurs professionnels et amateurs, scientifiques) ont pour mission d'élaborer des Plans de Gestion des Poissons Migrateurs (PlaGePoMi) définissant les mesures pour améliorer la reproduction, le développement, la conservation et la circulation des poissons migrateurs. Des plans de soutien d'effectifs ainsi que les conditions d'exercice de la pêche y sont inscrits pour chaque bassin pour une durée de 5 ans. En 2010, une Stratégie nationale de gestion pour les poissons migrateurs (StraNaPoMi) a été adoptée pour fédérer les acteurs et assurer plus de cohérence à l'échelle nationale.

## Quel bilan des programmes de restauration du saumon en France ?

### Une augmentation du linéaire fréquenté, mais des inégalités entre bassins

- 17 L'amélioration récente de la circulation piscicole conjuguée à diverses campagnes de restauration des populations a permis d'augmenter le linéaire fréquenté par le saumon atlantique. Ainsi, et en comparaison de la carte réalisée par l'écologue M. Thibault (1987) pour la fin du XX<sup>e</sup> siècle (Figure 2), la figure 5 tend à témoigner d'un retour du saumon en France.

Figure 5. Cartographie de la présence attestée du saumon en France en 2016/ Mapping of the attested presence of the salmon in France in 2016.



- 18 L'état des stocks, évalué par pêches électriques pour les juvéniles et par comptages au seuil de certaines passes à poissons pour les adultes, n'est cependant pas proportionnel à l'accroissement des distances parcourues. En 2016, les grands bassins de la Loire, du Rhin et de la Garonne-Dordogne n'étaient plus fréquentés que par quelques centaines de saumons nés pour la plupart en pisciculture, car issus des campagnes de repeuplements. Ce sont aujourd'hui les fleuves côtiers de Normandie, de Bretagne et du Béarn qui

accueillent la quasi-totalité (92,2 %) des saumons sauvages en France (Tableau 1) (DREAL Nord Pas de Calais, 2014 ; DRIEE Ile de France, 2016 ; DREAL Pays de la Loire et Centre, 2014 ; DREAL Aquitaine, 2015a ; DREAL Aquitaine, 2015 b, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, 2016 ; CIPR, 2011)<sup>4</sup>.

Tableau 1. Répartition des populations estimées de saumons atlantiques par bassin en France/  
Distribution of the estimated Atlantic salmon populations by watershed in France.

Bassin	Population totale de géniteurs estimée	Part du stock national (%)	Commentaires
<i>Artois-Picardie</i>	110	0,6 %	
<i>Seine-Normandie</i>	4333	24,2 %	
<i>Bretagne</i>	9500	53,2 %	
<i>Loire, Sèvre niortaise et côtiers vendéens</i>	694	3,9 %	Disparition totale de l'espèce sur l'ensemble du bassin à l'exception de quelques dizaines d'individus sur l'Allier. <b>Programme de restauration en cours.</b>
<i>Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre</i>	550	3,1 %	Disparition totale de l'espèce au début du XX <sup>ème</sup> <b>Programme de restauration en cours.</b>
<i>Adour et cours d'eau côtiers</i>	2638	14,8 %	
<i>Rhin-Meuse</i>	41	0,2 %	Disparition totale de l'espèce en 1940 sur la Meuse et 1958 sur le Rhin. <b>Programme de restauration en cours.</b>
<i>Rhône-Méditerranée</i>	<i>néant</i>	-	<i>Fleuves et cours d'eau du bassin exclus de l'aire de répartition de saumon atlantique</i>

### L'échec des grands programmes de restauration

- 19 Le repeuplement est largement utilisé en France pour restaurer les stocks mais sans vrais résultats. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le saumon remontait la Meuse jusqu'à Monthermé en France au niveau de sa confluence avec la Semoy. Il a progressivement disparu de ce fleuve entre 1840 et 1940 à mesure que se multipliait le nombre des barrages de navigation. Aujourd'hui, quelques saumons issus de repeuplements fréquentent la Meuse, mais seulement jusqu'à la frontière belgo-néerlandaise et suite à la construction d'échelles à poissons dans les années 2000. Ils remontent aussi dans la Rur à Roermond en Allemagne. Dans le Rhin, plusieurs dizaines de milliers de saumons étaient capturés chaque année jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ces poissons ont disparu totalement en 1958 et avec eux la souche génétique qui signait l'identité du saumon du Rhin. Aujourd'hui, sa réintroduction est au cœur d'un programme de restauration initié par la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR). Depuis 1990 et la mise en œuvre du premier programme « saumon », des centaines de millions d'euros ont été investis dans des opérations de repeuplements ou dans la construction de passes à poissons pour quelques centaines de saumons seulement remontant le Rhin chaque année (CIPR, 2011).
- 20 Sur le bassin de la Loire, la population de saumons estimée à 45 000 individus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle s'est presque éteinte au XX<sup>e</sup> siècle après avoir disparu de la Vienne, de la

Creuse, de la Gartempe, du Cher et de la Loire amont. Il ne restait qu'une centaine de saumons sur l'Allier à la fin des années 1990. Depuis 2001<sup>5</sup>, le déversement de millions d'œufs et de juvéniles par le Conservatoire National du Saumon Sauvage, salmoniculture créée en 2001 dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature, n'a permis que d'empêcher la disparition des derniers saumons de souche « Allier ». Et si une partie du contingent total (12 à 18 %) remonte aujourd'hui dans la Vienne et la Creuse grâce à l'amélioration de la continuité piscicole, ce ne sont en moyenne que 657 saumons qui ont été comptabilisés chaque année à la station de comptage de Vichy sur l'Allier sur la période 2002-2012.

- 21 Sur la Dordogne et la Garonne, le saumon a disparu au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. L'opération de restauration entamée en 1970 apparaît comme un échec complet puisque 46 ans plus tard, on ne recense chaque année que quelques centaines de saumons sur ces deux bassins, issus à 75 % des campagnes de repeuplement. Le nombre très élevé de barrages hydroélectriques condamne la plupart des habitats favorables à la reproduction et engendre une mortalité importante des smolts lors de la dévalaison (20,1 % en moyenne). De plus, 70 % des frayères creusées annuellement le sont dans des zones soumises aux éclusées hydroélectriques. Dès lors, l'installation de passes à poissons et le déversement de 1 000 000 de juvéniles sur les deux bassins chaque année ne permettent pas la reconstitution d'une population de saumon.
- 22 Le saumon a disparu de la Seine au début du XX<sup>e</sup> siècle suite à la construction du barrage de Settons et à la chenalisation de la Seine et de l'Yonne. Son retour est avéré depuis 2008, date à laquelle une centaine de poissons a été observée au niveau du barrage de Poses. Ces saumons n'ont pas été introduits dans le cadre d'une campagne de restauration, mais issus d'une recolonisation naturelle : l'analyse génétique des poissons piégés montre qu'ils proviennent des côtiers normands, de l'Allier, du Royaume-Uni, de Norvège ou encore de Suède (Perrier et *al.*, 2011). Le saumon peut aujourd'hui remonter la Seine jusqu'au barrage de Suresnes et l'Oise jusqu'au barrage de Carandeu, mais l'essentiel du bassin versant (80 %) reste inaccessible.
- 23 En définitive, le retour du saumon atlantique se joue ailleurs, sur les petits fleuves côtiers, là où les actions de préservation des populations de saumons, s'appuyant moins sur les repeuplements que sur la restauration des habitats, s'avèrent être les plus efficaces.

### **Efficacité de la restauration de la continuité écologique sur les petits systèmes côtiers**

- 24 En Normandie, le saumon est surtout présent dans les rivières armoricaines de la Manche où une population s'est maintenue tout au long du XX<sup>e</sup> siècle sur la Sée. Par ailleurs, les mesures prises récemment pour améliorer la circulation piscicole permettent une recolonisation progressive du bassin de la Vire et de l'Orne où respectivement 909 et 876 saumons ont été comptés en 2016 contre seulement quelques individus début 2000. Une population est aussi présente sur de petits cours d'eau comme la Saire ou le Thar. À l'échelle régionale, et bien que des rivières comme la Risle ou la Sélune soient encore inaccessibles, le nombre de saumons qui fréquentent les côtiers normands est en augmentation depuis 2010.
- 25 En Bretagne, et à l'exception de la Rance, le linéaire accessible au saumon n'a que très peu diminué au cours du XX<sup>e</sup> siècle (Roussel, 2012). Il fréquente plus de 30 cours d'eau (dont 23 régulièrement) situés pour la plupart à l'ouest d'une ligne Vannes - Saint-Brieuc. Depuis le début des années 2000, et à l'exception du bassin de l'Aulne, l'évolution de

l'indice d'abondance du saumon (IAS), estimé à partir des données récoltées lors des campagnes annuelles de pêches électriques, témoigne d'une amélioration de la situation pour la plupart des bassins observés. Le cas du Léguer depuis l'effacement du barrage de Kernansquillec en 1996 révèle particulièrement l'efficacité de la restauration de la continuité écologique sur de petits systèmes côtiers. Depuis 1997 (et à l'exception de 2004) l'IAS y est largement supérieur à la moyenne régionale. Cette rivière fournit à elle seule près de 10 % de la production régionale de tacons. Aussi, et depuis 2000, la fermeture anticipée de la pêche (taux autorisé de capture (TAC) atteint) a été déclenchée 13 fois, preuve d'une augmentation du nombre des saumons. Aujourd'hui, l'Association Bretagne Grands Migrateurs (2015) estime que 9 000 à 10 000 saumons adultes remontent les cours d'eau bretons chaque année.

- 26 Sur le bassin Adour, c'est le sous bassin du Gave d'Oloron qui accueille la majorité des saumons (en moyenne 2000 individus). Sur le Gave de Pau<sup>6</sup>, la tendance est à la hausse grâce à l'amélioration récente de la circulation piscicole et l'intensification des campagnes de repeuplement depuis 2004. Par ailleurs, environ 600 saumons fréquentent la Nive chaque année, avec néanmoins une forte variabilité.
- 27 Ainsi, les résultats obtenus en quelques années sur les petits systèmes côtiers témoignent de l'efficacité des opérations de restauration de la continuité écologique pour la reconstitution des populations de saumons atlantiques. Rendus accessibles, les habitats sont aussitôt investis comme sur le Beuvron, affluent de la Sélune, en 2015.

## Intérêts et limites de l'usage de l'enjeu de conservation du saumon dans la vallée de la Sélune

- 28 La suppression du barrage de Vezins situé sur la Sélune, à quelques kilomètres de son embouchure dans la baie du Mont Saint-Michel (Figure 6) (36 m de haut) et d'un second barrage - la Roche qui Boit - (16 m de haut) fait figure d'opération emblématique pour la reconquête du saumon. C'est un terrain particulièrement riche pour analyser la traduction locale des enjeux présentés précédemment. La généalogie de ce projet est retracée afin de repérer la manière dont le saumon intervient dans le débat au sein des instances de concertation et de décision, ainsi que les acteurs qui relaient cet enjeu. Puis, c'est la place réelle du saumon sur le territoire qui est appréhendée. L'objectif est de comprendre les difficultés à construire un projet partagé autour de cette espèce.

Figure 6. Carte du bassin versant de la Sélune/ Map of the watershed of Sélune.



## L'utilisation du saumon dans la construction du projet d'effacement des barrages de la Sélune

- 29 En suspens depuis 2016 (Germaine et Lespez, 2017) puis réaffirmé par le ministre de l'Environnement en novembre 2017, le projet d'effacement des barrages de la Sélune comporte deux volets : l'opération écologique en elle-même qui consiste à démanteler les ouvrages et à gérer les sédiments accumulés dans les retenues d'eau et le projet de reconversion paysagère et économique de la vallée.

### La pêche du saumon : un levier économique pour le territoire ?

- 30 La possibilité d'un effacement des deux ouvrages émerge très vite après la création du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Sélune en 1997. Dès 2001, une commission thématique entame une réflexion sur le devenir des barrages. Elle commande une série d'études pour déterminer les avantages et les inconvénients de différents scénarii, et ainsi fournir des éléments à la commission locale de l'eau (CLE) qui doit émettre un avis sur l'opportunité de conserver les barrages. Trois bureaux d'étude fournissent des analyses de type coût/bénéfices. La pêche récréative y est recensée comme l'une des activités socio-économiques clefs et la présence du saumon atlantique est rapidement envisagée comme un atout économique.
- 31 Après avoir mis en évidence les impacts des ouvrages (infranchissables) et des retenues (ennoiment<sup>7</sup> des frayères) ainsi que l'incapacité technique à les surmonter, le cabinet SEPIA Conseils (2002) propose une analyse des activités socio-économiques. Le rapport mentionne « un potentiel halieutique exploitable très important » faisant à la fois référence à



la pêche du saumon sur les « deux belles rivières » que sont la Sée et la Sélune et à la pêche aux carnassiers et poissons blancs sur les lacs. Corrélativement à l'augmentation de la surface de frayères accessibles, il est attendu que « les captures à la ligne de saumons pourraient représenter jusqu'à 20 % des captures à la ligne nationale » (contre 6 % seulement en 2002) (Sépià Conseils, 2002). Les gains sont estimés à environ 20 emplois sur 30 ans et une valeur monétaire d'un peu moins de 150 000 € par an<sup>8</sup>. Par la suite, les montants affichés dans les présentations discutées en CLE vont être actualisés sur la base d'une étude commandée par le CSP et la Fédération départementale de pêche. Réalisée par le Pôle d'enseignement supérieur et de Recherche agronomique de Rennes et l'INRA, cette évaluation porte sur les bénéfices récréatifs de la pêche du saumon procurés par le démantèlement des barrages de la Sélune (Salanié et al., 2003). Considérant que le nombre de visites de pêcheurs sur la Sélune pourrait être multiplié par 3, le surplus est estimé entre 360 000 et 470 000 €/an. Ces chiffres ne sont pas repris explicitement dans les scénarios du SAGE, mais l'idée que le saumon constitue un atout majeur est, elle, remobilisée pour défendre la suppression des barrages : « Socio-économiquement, le scénario "top du top" mise sur un tourisme pêche basé sur le développement du saumon » (AscA, 2004). En 2008, le NASF s'est rendu sur la Sélune à l'invitation de l'Onema et a proposé un rapport encourageant à promouvoir la pêche après l'arasement des barrages tout en proposant des recommandations pour gérer cette ressource piscicole. Sans avancer de chiffres, ce rapport met en avant le « grand potentiel pour l'expansion de l'économie rurale et des revenus des propriétaires fonciers, hôteliers et commerçants », mais aussi « la création d'entreprises de services et de fournitures spécialisées dans la pêche sportive à la ligne ». Le saumon est ainsi convoqué par les bureaux d'étude successifs, accompagnés par quelques associations spécialisées, pour démontrer que l'arasement entraînerait des retombées financières positives.

- 32 Le retour du saumon est cependant conditionné à l'abandon d'autres activités, en particulier la production énergétique. Un arbitrage est donc nécessaire. En 2005, le bureau Eaucéa propose à la CLE une expertise comparant les différentes vocations de la Sélune aux échelles locale et nationale. La vocation « nature » révélée par la présence du saumon est considérée comme forte aux deux échelles avec 5 % du potentiel national et des opportunités en termes de tourisme. La vocation énergétique est, elle, considérée comme faible à l'échelle nationale (0,066kWh/m<sup>3</sup>) et moyenne à l'échelon local<sup>9</sup>. Il n'est pas encore question de services écosystémiques, mais le bureau d'étude propose d'évaluer le coût d'un saumon en kWh en comparant la Sélune à d'autres rivières équipées en barrages hydroélectriques. La démonstration revient à conclure que le coût énergétique d'un saumon est beaucoup plus faible sur la Sélune que sur la Dordogne et la Garonne où la puissance hydroélectrique installée est bien plus importante (3,4 MW pour la Sélune contre 1819 MW et 3540 MW). Pour avoir sur la Dordogne autant de saumons que ce qui est attendu sur la Sélune, il faudrait renoncer à 3950 GWh contre seulement 23 GWh sur la Sélune. En faisant de la Sélune la 1<sup>re</sup> rivière à saumons de France, le saumon devient un levier de développement pour le territoire et enjeu patrimonial. Finalement, la CLE se prononce en faveur du démantèlement des ouvrages de Vezins et la Roche qui Boit et la stratégie du SAGE est rédigée selon cet avis.

### Le saumon comme faire-valoir de la gestion écologique

- 33 En 2009, à l'issue du Grenelle de l'Environnement et à l'occasion du lancement du Plan d'action pour la restauration de la continuité écologique (PARCE), l'État annonce le non

renouvellement des concessions des barrages de la Sélune. Le saumon change alors de statut et devient l'emblème d'une nouvelle politique de gestion écologique des cours d'eau. C'est d'ailleurs sur les bords de la Touques, considérée comme l'une des plus belles rivières à truites de mer d'Europe et une vitrine des programmes de restauration de la continuité écologique (Germaine, 2011), que la secrétaire d'État à l'Écologie fait cette annonce. Le gouvernement et l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN), principal financeur des travaux, mettent en avant le caractère exemplaire de cette opération qui doit lancer la politique de restauration des cours d'eau. L'augmentation des populations de saumons doit constituer un argument par l'exemple de la pertinence des nouvelles modalités de gestion des cours d'eau ainsi qu'une vitrine des mesures prises par la France vis-à-vis de l'Europe en faveur de la restauration écologique.

- 34 Les promoteurs de l'arasement communiquent cependant essentiellement vers des acteurs déjà sensibilisés aux enjeux piscicoles. L'AESN a par exemple produit un film vantant les qualités du projet dont la diffusion a d'abord été assurée devant les représentants de l'OCSAN réunis en 2014 dans ce que l'AESN qualifie d'« *OTAN du saumon* ». Le film qui se veut une « *illustration exemplaire des efforts accomplis en France et en Europe pour la préservation du saumon* »<sup>10</sup> et « *valorise le positionnement et le savoir-faire de la France engagée dans la reconquête du bon état de ses cours d'eau et la sauvegarde des poissons migrateurs* » n'a pas été diffusé au grand public malgré sa dimension pédagogique. L'annonce de l'arasement des barrages de la Sélune correspond en fait à l'entrée en scène de nouveaux acteurs : les ONG environnementales qui ont pour certaines participé au Grenelle. La proximité d'une baie emblématique et les dimensions des ouvrages concernés (36 et 16 m de haut) en font une opération d'ampleur inédite à l'échelle européenne qui permet d'enrôler des associations d'échelle nationale ou régionale (SOS Loire Vivante, France Nature Environnement (FNE), Anper TOS, AIDS, Fondation pour la nature et l'homme, Club des saumonniers, Association Bretonne de Pêche à la Mouche (ABPM)), mais également européenne (ERN, Sustainable Eel Group) et mondiale (NASF, WWF). Les acteurs locaux tels que les pêcheurs de saumons et les fédérations départementales de pêche vont trouver un soutien auprès de ces acteurs d'échelon supérieur. Réunis depuis 2011 dans l'association « Les Amis de la Sélune », ces acteurs forment un collectif de soutien au projet d'effacement. O. Vigfusson (fondateur et président du NASF) était un des porte-parole de ce collectif composé d'acteurs extérieurs au bassin de la Sélune. Ils souhaitent « *retrouver la rivière à saumons d'antan* »<sup>11</sup>.
- 35 En parallèle, la construction d'un programme scientifique de suivi de l'effacement des barrages de Vezins et la Roche-qui-Boit a aussi favorisé l'émergence d'une visibilité internationale de ce projet et de l'enjeu « saumon » puisque le responsable du programme du suivi de l'opération est un éminent spécialiste du saumon. Il a également permis à l'opération de démantèlement d'apparaître comme un des hot-spots de la restauration écologique à l'échelle internationale<sup>12</sup>.

### La rédaction « hors-sol » d'un projet de pêche pour le territoire

- 36 Suite à la décision d'arasement, deux bureaux d'étude ont accompagné les collectivités dans la définition d'un programme de revalorisation socio-économique de la vallée. La pêche figure parmi les axes de travail retenus pour la rédaction d'un nouveau projet de territoire.

- 37 Si le devenir des activités halieutiques apparaît comme un axe stratégique des projets présentés en 2013<sup>13</sup> et en 2015<sup>14</sup>, c'est aussi parce que la pêche s'est constituée au fil des années, via la presse locale, comme un thème majeur du débat. L'analyse de la presse locale témoigne de fait de l'intérêt pour cette question : la pêche constitue avec 130 sur 515 articles recensés entre 2001 et 2014 la plus forte thématique (Le Lay et Germaine, 2017). La presse locale doit être lue comme une composante du champ médiatique dans lequel sont donnés à lire les rapports de force qui opposent les partisans de l'arasement et les défenseurs des barrages. Dans cette perspective, les résultats de l'analyse révèlent tout autant l'importance des enjeux attachés au projet que leur utilisation dans les discours pour appuyer les arguments des uns et des autres. La présence des barrages fait coexister deux milieux halieutiques distincts – les lacs et la rivière – et ouvre la voie à une lecture binaire, mais caricaturale, des enjeux relatifs au devenir du loisir pêche. Ainsi, mais sans référence à une quelconque réalité sociologique du monde de la pêche (Roux, 2007), la presse locale relaie l'idée d'une opposition radicale entre pêcheurs de saumons et pêcheurs de blancs (carpe, gardon, brème), c'est-à-dire entre une pêche qui serait « élitiste » et une pêche qui serait « populaire » (« *C'est la France du saumon contre la France du gardon* », 16/02/2012). De ce point de vue, la presse locale n'est plus seulement le relais de faits sociaux, elle devient un « *instrument de création de réalité* » (Bourdieu, 1996). Cette situation va cependant faire émerger un enjeu double : il s'agit non plus seulement de promouvoir une nouvelle offre autour du saumon, mais aussi de compenser la disparition des lacs.
- 38 Dans ce contexte, les réflexions concernant le développement de la pêche du saumon se sont développées sous la forme d'une concertation « atomisée » mobilisant de nombreux acteurs pour la plupart partisans de la restauration écologique et le plus souvent extérieurs à la vallée. Sollicités par les cabinets d'étude, des acteurs tels que l'Onema, la Fédération nationale pour la Pêche en France (FNPF) et la Fédération départementale de pêche de la Manche, mais aussi le NASF, ont eu l'occasion d'argumenter en faveur d'un tel projet. Des pêcheurs ou des guides de pêche ne résidant pas et ne travaillant pas dans la vallée ont aussi été consultés. Les trois ateliers sur la pêche organisés par les Maîtres du Rêve devaient, eux, réunir les acteurs de l'eau, de la pêche et du tourisme pour produire un diagnostic partagé et collecter des propositions, mais ils ont surtout consisté en une présentation d'un plan d'action pour la pêche rédigé en amont. Ils n'ont pas été de véritables espaces de concertation et n'ont donc pas aidé à ancrer ce projet sur la base de propositions locales. En outre, l'absence récurrente de 8 des 9 AAPPMA de la vallée de la Sélune s'est révélée symptomatique du désintérêt des pêcheurs locaux pour le volet pêche du projet de territoire. Sans la participation des pêcheurs, la mise en place d'une stratégie de promotion et valorisation de la pêche de loisir autour des salmonidés ainsi que d'une véritable gestion de la ressource piscicole paraît compromise.
- 39 Dès lors, aucun projet ambitieux ne va émerger autour du saumon. C'est même une mise en silence des ambitions initiales qui va progressivement s'opérer. Les élus locaux, majoritairement opposés au démantèlement, sont restés attentifs aux attentes des pêcheurs des lacs et ont veillé à rééquilibrer les réflexions et à développer un axe de travail visant à « *compenser partiellement la disparition des lacs* ». Suite à la décision en décembre 2014 de la ministre de l'Écologie de suspendre l'opération de démantèlement des barrages (Germaine et Lespez, 2017), cette dimension a pris une place croissante au point de réorganiser le programme d'actions en deux chantiers distincts : la Sélune d'un côté, les pêches de compensation de l'autre. Face aux incertitudes quant à la réalisation

du projet de démantèlement, le Pays de la Baie du Mont-Saint-Michel, maître d'ouvrage de l'étude, pilotée par Maîtres du Rêve assistés par le cabinet A2H, a fait le choix de continuer à travailler uniquement sur cette nouvelle offre de pêche, dite de compensation, à l'amont et à l'aval des barrages<sup>15</sup>. Instrumentalisé par des acteurs extérieurs qui le placent sous le devant de la scène pour vanter les bénéfices économiques et écologiques de l'effacement des barrages, le saumon n'a en revanche pas été approprié par les pêcheurs localement qui ne se sont pas saisi de l'opportunité de développer un tourisme halieutique nouveau.

## L'empreinte du saumon dans le territoire : représentations et héritages

- 40 Si le saumon est omniprésent dans la justification et la construction du projet de suppression des deux barrages, nous avons cherché à vérifier si les habitants et usagers se sont de leur côté approprié cet enjeu.

### Une espèce qui cristallise le débat

- 41 Le saumon bénéficie d'une image positive et sa rareté participe de la renommée de la rivière. Il constitue un des emblèmes de l'histoire de Ducey située en aval des barrages, qui a accueilli au début du 20<sup>e</sup> siècle de nombreux pêcheurs à la ligne, et une ressource historique pour les villages de pêcheurs de la Baie du Mont St Michel. Le projet des Maîtres du Rêve de faire de la vallée de la Sélune une « destination nature aux portes du Mont Saint-Michel » s'appuie d'ailleurs sur l'objectif de « refaire de Ducey une capitale du saumon » et plus globalement de faire de cette espèce emblématique à forte valeur environnementale un support de communication touristique.
- 42 La médiatisation excessive du saumon par les pro-arasement qui en ont fait le symbole de la biodiversité et de la restauration écologique des cours d'eau a cependant participé à la controverse, car il masque les autres enjeux. À l'exception d'une association située en tête de bassin, les sociétés locales de pêche ont fait le choix de la neutralité en ne s'engageant pas au sein du collectif des Amis de la Sélune. L'AAPPMA de Saint-Hilaire-du-Harcouët dénonce, elle, une « discrimination », un projet favorisant une minorité au détriment d'une majorité de pêcheurs locaux qui vont voir leur « paradis » disparaître. Bon nombre de pêcheurs des lacs regrettent que les fédérations de pêche ne parlent qu'au nom du saumon et de ses pêcheurs et non au nom de l'ensemble des pêcheurs de la vallée. Les poissons prisés dans les lacs appartiennent à la catégorie des poissons blancs et des carnassiers (perche, brochet, sandre et même silure) adaptés aux eaux calmes et profondes. Les lacs sont décrits par les habitués comme poissonneux et les amoureux des lacs s'affichent comme les porte-parole d'une biodiversité ordinaire. Or, ces espèces communes ne retiennent pas l'attention des pouvoirs publics : les pêcheurs se plaignent de n'obtenir aucune réponse des pouvoirs publics concernant l'organisation d'une pêche de récupération et le devenir des 15 ou 20 tonnes de poissons évoluant dans les lacs, et ce alors que la vidange a commencé depuis plusieurs mois. La pêche promue est considérée comme élitiste par une partie des populations riveraines adhérentes ou sympathisantes de l'association des Amis du Barrage. Ainsi, cet élu exprime sa crainte : « le saumon est la cause de l'arasement des barrages donc si vous voulez mettre le saumon comme exclusif on ne va pas être d'accord. Il faut une rivière partagée » (juin 2011). À l'image de l'ours dans les Pyrénées (Callède, 2014), le saumon est par ailleurs perçu comme un emblème porté par

des acteurs extérieurs à la vallée : « *j'ai lancé le défi aux amis de la Sélune de leur réserver une salle à condition que ce soit des gens du cru et pas des américains ou des canadiens, des gens qui survolent nos lacs en hélicoptère et nous disent qu'il faut couper ces barrages* » (élu, février 2012). Le saumon devient pour ce collectif le symbole de l'ingérence écologique : « *depuis des heures c'est la parole pour défendre le saumon et on n'a pas parlé de l'humain* » (réunion publique, février 2012). Les exemples outre-Atlantique comme les programmes concernant la Penobscot, la Merrimack ou encore la Connecticut, invitent pourtant à la prudence. Bien que visant initialement le retour des saumons, l'ouverture de 1000 miles sur la Penobscot dans le Maine (Nieland *et al.*, 2015) s'avère en définitive un succès pour d'autres espèces telles que l'esturgeon à museau court (*Acipenser brevirostrum*), le gaspareau (*Alosa pseudoharengus*) ou l'aloise savoureuse (*Alosa sapidissima*) dont le nombre est en augmentation amenant les promoteurs de la restauration écologique à changer de stratégie de communication. Les travaux de Gottschalk-Druschke *et al.* (2017) montrent par ailleurs l'intérêt de viser une restauration multi-espèces (y compris résidentes) pour enrôler les pêcheurs et habitants plutôt que de focaliser tous les efforts sur les migrants.

- 43 Le coût de l'opération, très présent dans les débats, est d'autant plus difficile à admettre qu'il est considéré profiter à cette seule espèce. En décembre 2014, la ministre elle-même déclare : « *il faut que le rapport qualité-prix soit raisonnable. On ne met pas 53 millions d'euros pour faire passer les poissons* » reprenant les critiques des opposants. Ces derniers mettent également en doute le gain à attendre qualifiant la présence de frayères à l'amont des barrages de supputations : « *tout cela pour une hypothétique remontée du poisson roi, le "saumon" !* » (Communiqué de la société de pêche de Saint-Hilaire-du-Harcouët, mars 2010). Le retour du saumon est considéré comme une utopie tant que les eaux demeureront de mauvaise qualité (Lettre des Amis du Barrage, septembre 2011). L'histoire écologique et halieutique liée au poisson migrateur est en fait réinventée à des fins militantes. En février 2015, un court texte rédigé par un membre de l'association et intitulé « *La fable d'un cours d'eau dit "naturel" dans la Haute vallée de la Sélune* »<sup>16</sup> est diffusé par courriel puis mis en ligne sur le blog des Amis du barrage. Mobilisant les archives utiles, ce document vise à démontrer qu'avant la construction des barrages les saumons ne remontaient pas, ou alors exceptionnellement, le cours de la Sélune et que le projet de « *rétablissement* » de la circulation piscicole inhérent à la restauration de la continuité écologique n'est donc pas fondé.
- 44 De la même manière, du côté des partisans du projet d'effacement, l'éco-histoire du saumon dans la vallée de la Sélune est souvent fantasmée. La référence aux contrats de louage des domestiques aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles stipulant qu'il ne leur serait pas servi du saumon plus de trois fois par semaine est par exemple très souvent mobilisée pour témoigner de l'abondance passée du poisson migrateur. Et bien que l'existence de tels contrats n'ait jamais été prouvée dans le sud Manche (Thibault et Garçon, 1998), cette anecdote compte aujourd'hui parmi les représentations sociales attachées à l'histoire de la Sélune. Dans les deux cas, et sous couvert d'historicité, ce sont des représentations erronées et partiales du passé qui tendent à s'inscrire durablement dans l'imaginaire collectif des habitants.

### Une histoire différente depuis la baie jusqu'à l'amont des lacs

- 45 Dans la vallée de la Sélune et jusque dans la baie, la pêche du saumon a occupé une place particulière parmi les autres pêches, et ce au moins depuis le Moyen Âge, en raison de la

double valeur économique et symbolique (Halard, 1983) attribuée à ce poisson abondant jusque dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Thibault, 1994). Les traces de cette histoire halieutique longue de plusieurs siècles tendent toutefois à disparaître et ne s'inscrivent pas de la même manière dans l'espace, rendant complexe la construction d'un héritage socio-culturel commun autour du saumon.

- 46 En baie, le saumon était pêché à des fins de subsistance au Moyen Âge et tout au long de l'Ancien Régime. Le poisson est même l'emblème de la ville du Mont-Saint-Michel dont le blason comporte encore deux saumons. Après la Révolution, le saumon a constitué une ressource importante pour les habitants (Lefeuvre et Mouton, 2009) : on parlait même de « villages de pêcheurs » tant cette profession dominait. Depuis les années 1980, le déclin de la pêche professionnelle en baie s'est accompagné d'un processus de patrimonialisation illustré par la parution d'écrits (VIQUET ; Lecoq et Coupard, 2005 ; CRÉCET, 2012) et surtout la création en 2001 de l'écomusée de la baie où une salle présente les techniques de pêche du saumon. Pour autant, la pêche du saumon en baie continue d'être pratiquée de façon récréative. L'association de Sauvegarde des Pêches Traditionnelles en Baie du Mont Saint Michel (Sautrapec) a été créée en 1999 pour conserver ces savoir-faire. Régulièrement accusés par les pêcheurs à la ligne de piller la ressource en saumons, les membres de la Sautrapec sont parvenus à faire modifier la réglementation (interdiction d'une utilisation des filets droits et des sennes, mise en place d'un TAC dédié au saumon) pour promouvoir une pêche responsable en baie.
- 47 Réputée pour être une rivière poissonneuse, la Sélune, à l'instar de la plupart des rivières du Massif Armoricaïn, comptait de nombreuses pêcheries qui servaient à piéger les saumons qui remontaient son cours. Les biefs et les vannages des moulins étaient aussi des lieux de pêche. Sur le tiers aval, des viviers avaient été creusés par les moines de l'Abbaye de Montmorel aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Entre Montmorel et Poilley, les moines avaient également construit un fumoir. Par la suite, la présence de grands saumons sur la Sélune a attiré très tôt les pêcheurs à la ligne. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme en Bretagne (Phélipot et Martin, 2014) et dans le sud-ouest de la France (Malange, 2011), des pêcheurs anglais venaient prendre des truites et des saumons (Thomas, 2017b). Ils ont été imités très vite par les pêcheurs locaux. Pour conserver cette pêche, ces derniers s'opposèrent en vain au début du XX<sup>e</sup> siècle aux premiers essais hydroélectriques sur le moulin de la Roche puis à l'édification du barrage de la Roche Qui Boit en 1919 (Thomas, 2015). Après la Première Guerre mondiale, la pêche à la ligne du saumon est devenue un loisir prisé de la haute bourgeoisie et de l'aristocratie française (Malange, 2011). Contrairement aux rivières voisines telles que la Sée ou la Sienne, la Sélune était facilement accessible par le train depuis Paris via Avranches. Ducey a vu arriver ces nouveaux pêcheurs aisés qui disposaient du temps et des revenus nécessaires pour passer plusieurs jours à la pêche. La consultation des revues halieutiques montre que la Sélune figurait parmi les lieux de capture des plus belles prises. La Société de pêche de Ducey avait mis en place des permis à la journée que les pêcheurs pouvaient retirer dans les restaurants ou chez les détaillants d'articles de pêche<sup>18</sup> qui se sont développés à partir du début du XX<sup>e</sup> siècle.
- 48 À partir des années 1950, dans un contexte national de déclin des populations de saumons, la Sélune a continué de bénéficier de la relativement bonne santé de la rivière voisine, la Sée, et une petite population de saumons a continué à fréquenter la partie basse du fleuve. À la même époque, la démocratisation de l'automobile et de la pêche au lancer a favorisé la venue de nouveaux pêcheurs, notamment parisiens, issus des classes



moyennes et attirés par la possibilité de prendre un saumon à la ligne à quelques heures de la capitale. Ainsi, les jours d'ouverture, des centaines de pêcheurs parcouraient les berges de la Sélune : « En 65, la Sélune était la rivière la plus proche de Paris. À l'époque fallait quand même 4 h pour aller sur la Sélune. On prenait la route nationale [...] la Sélune bon, tous les Parisiens allaient sur la Sélune ! Et puis il y avait des gros saumons ! On savait où étaient les poissons. On descendait au Lion d'Or à Ducey à l'époque. [...] À l'ouverture il y avait... pfff... j'irai qu'il y avait [...] entre la Roche-qui-Boit et puis les boucles du Don, il y avait 300 pêcheurs ! »<sup>19</sup>. Jusqu'à la fin des années 1970 et au début des années 1980, la Sélune était un haut lieu pour la pêche à la ligne du saumon en France. Aujourd'hui, la Sélune n'attire plus beaucoup de saumonniers et seuls quelques pêcheurs extérieurs au département achètent une carte de pêche (31 en 2014, 24 en 2013).

- 49 En amont des barrages, les pêcheurs ont créé en 1947 l'Association de Pêche et de Pisciculture (APP) Riverains et Pêcheurs Réunis et c'est autour du lac de Vezins, en s'appuyant sur l'activité de pisciculture, que les pêcheurs à la ligne ont construit leur histoire et leur identité halieutique. Par diverses opérations de (re)peuplements piscicoles (Thomas, 2017a), ils ont cherché à mettre en valeur le lac et plus largement à faire la promotion de leur territoire. De grands concours de pêche ont été organisés jusqu'en 1987. En tête de bassin, la Société de pêche de Mortain, qui s'était mobilisée pour la création d'une échelle à poisson sur le barrage de la Roche Qui Boit au début du XX<sup>e</sup> siècle, s'est, elle aussi, cantonnée à la gestion de ses parcours de pêche et des populations de truites.
- 50 L'imaginaire local autour du saumon est en définitive le produit d'une histoire commune factuelle qui reste peu accessible et non partagée. Les représentations sociales de l'histoire du saumon dans la vallée sont par ailleurs fortement différenciées selon que l'ancrage de l'espace de vie soit situé à l'amont ou à l'aval des barrages. La pêche du poisson migrateur nourrit un patrimoine vivant dans la baie du Mont-Saint-Michel, il est une composante de l'histoire halieutique locale à Ducey, mais en amont du barrage de Vezins le saumon ne semble plus posséder véritablement de place dans l'imaginaire des habitants. Disparu il y a près d'un siècle lorsqu'il était encore un moyen de subsistance, il n'a pas participé à écrire l'histoire récente de la pêche récréative à Saint-Hilaire-du-Harcouët ou à Mortain. Si la patrimonialisation récente de sa pêche en estuaire a favorisé l'écriture d'un passé commun pour les descendants des familles de pêcheurs des villages de la baie, les éléments d'histoire relatifs à la présence du saumon et à sa pêche dans la vallée ont disparu sous les lacs.

## La contribution de la Sélune à la restauration des populations de saumons en France

- 51 Au regard des résultats obtenus sur les grands systèmes depuis 30 ou 40 ans, et dans le cadre de la politique nationale de restauration et de gestion durable des stocks de saumons atlantiques, le projet d'effacement des barrages de Vezins et de la Roche-qui-Boit sur la Sélune revêt une importance toute particulière. Aujourd'hui, le saumon est encore présent dans ce fleuve côtier, car bien qu'il ne s'y reproduise presque plus (IAS, 2015<sup>20</sup>), sa population est soutenue par la Sée voisine et l'Oir. D'après l'Onema<sup>21</sup>, c'est plus de 1 300 saumons adultes supplémentaires (soit plus de 7 % du stock national) qui viendraient grossir le contingent de géniteurs du système Baie du Mont-Saint-Michel (Sée-Sélune-Couesnon) en cas de restauration de la continuité écologique, portant à 3 150



(soit près de 18 % du stock national) le nombre total moyen de saumons remontant chaque année les trois fleuves côtiers.

- 52 Replacé dans un contexte national, l'effacement des barrages de la Sélune apparaît donc comme une action stratégique pour le saumon atlantique en France. Ce projet local reste cependant dans l'ombre des grands projets nationaux et internationaux, comme en témoigne le site Internet du Commissariat général au développement durable<sup>22</sup> qui ne présente les statistiques de l'abondance du saumon que « pour les principaux cours d'eau français », c'est-à-dire l'axe Loire, l'axe Garonne-Dordogne et l'axe Rhin. En fait, l'arrêt du programme de démantèlement des barrages de Vezins et de la Roche-Qui-Boit révèle la dimension politique des mesures de gestion des poissons migrateurs en France. Hors des actions concrètes menées par les acteurs de l'eau, de la pêche ou plus largement de l'environnement, les saumons, aloses et autres anguilles apparaissent moins comme un enjeu de préservation de la biodiversité que comme un instrument de communication politique autour de l'environnement, suscitant l'émergence de vives critiques parmi les défenseurs du saumon :

« Si les derniers représentants de la souche sauvage ont disparu et que l'on déverse des millions d'alevins issus de l'élevage, les très faibles taux de retour sont le fait de poissons qui restent sur nos côtes. Ce sont alors des saumons qui n'en sont plus vraiment, des poissons factices, qui n'ont que l'apparence de ce qu'ils représentent, mais qui sont parfaits pour faire croire au peuple que la présence du grand poisson est compatible avec les barrages et l'agriculture intensive. (...) Si l'État et l'Europe étaient un peu moins mégalos, l'amélioration de la situation sur des petits fleuves coûterait bien moins cher que les grandes usines à gaz que sont les projets Rhin et Loire où sont engloutis des centaines de millions d'euros pour une grande mascarade » (Boisson, 2016).

- 53 À l'échelle nationale, les efforts consentis depuis plusieurs décennies sur les grands bassins fluviaux n'ont en effet pas permis de restaurer les populations de saumons atlantiques dont les souches génétiques (à l'exception de la souche Allier) ont totalement disparu au XX<sup>e</sup> siècle. À l'image des résultats significatifs obtenus sur des petits fleuves côtiers comme le Léguer, l'Orne ou la Vire depuis quelques années, c'est plus probablement au travers d'opérations plus modestes de restauration de la continuité écologique telles que celle envisagée sur la Sélune que de réels bénéfices pourront être constatés concernant la restauration et la préservation des populations de saumons atlantiques (et plus largement de poissons migrateurs) en France. Cependant, au regard du coût de l'opération comme celle programmée sur la Sélune, il serait aussi prudent d'élargir les objectifs de la restauration écologique au-delà du saumon à d'autres espèces et d'accompagner de tels projets pour qu'ils participent au développement du territoire.

## Conclusion

- 54 L'analyse de la gestion des populations de saumons atlantiques (et plus largement de poissons migrateurs) montre comment une espèce emblématique à forte image positive joue un rôle clef dans la mobilisation des acteurs et la mise en œuvre de projets écologiques ambitieux. Des acteurs multiples sont enrôlés autour de cet acteur non humain à l'échelle nationale comme internationale. Dans le cas de la Sélune, le saumon s'est pourtant révélé un outil de promotion inefficace auprès des populations locales. L'ambition de gestion écologique de ce fleuve de la Baie du Mont Saint-Michel — que le saumon devait symboliser — déclinée des règlements communautaires et nationaux

relatifs à l'eau et à la biodiversité n'a en effet pas rencontré « *le soutien des communautés locales dont le quotidien peut s'inscrire durablement dans un cadre spatial distinct, pensé et vécu à une échelle différente* » (Comby et Le Lay, 2011). Cet échec renvoie au manque de communication réalisée autour de telles opérations et au manque de discours développé sur les objectifs de la restauration écologique. Les maigres résultats des politiques de restauration des poissons migrateurs s'expliquent en partie par un déficit d'appropriation par les communautés riveraines (Arnould et Moreau, 2010). Outre les contradictions récurrentes des politiques publiques (telles que le Grenelle de l'environnement qui met en tension la promotion des énergies renouvelables et la restauration des trames bleues), il semble nécessaire de profiter de telles opérations pour proposer aux populations riveraines une forme d'éducation à l'environnement : l'explicitation des enjeux et des processus semble indispensable à une appropriation des actions. Surtout, le cas de la Sélune montre que l'absence d'information produit la réaction inverse, c'est-à-dire un rejet. Il ne s'agit pas de prescrire une culture de la nature comme elle existe dans le monde anglo-saxon (Arnould et Glon, 2006), mais de profiter de ces opérations promues au nom de la biodiversité et qui bouleversent le paysage quotidien pour débattre avec les populations locales de l'eau et de la rivière comme bien commun (Belaidi et Euzen, 2009). Cet effort est d'autant plus important que les petites rivières ne font pas spontanément l'objet d'une forte mobilisation. La communication écologique est focalisée sur les plus grands bassins, héritiers d'une histoire et d'images qui ne sont plus conformes avec la réalité contemporaine des potentiels piscicoles. À l'échelle nationale, ces petites rivières, comme la Sélune ou les fleuves côtiers du Béarn, de Bretagne et de Normandie, restent dans l'ombre des programmes de restauration entrepris sur les grands systèmes fluviaux. En conséquence, et parce qu'il est l'instrument des politiques environnementales nationales comme des projets de territoires, le saumon ne retrouve aujourd'hui que difficilement le chemin des frayères. En creux, c'est la question du regard que la société porte sur les cours d'eau qui apparaît ici. Longtemps considérés comme une fraction utile de la nature (Luglia, 2015), les fleuves et les rivières font aujourd'hui l'objet d'une gestion écologique. Mais derrière l'ambition de restauration des populations de saumons, c'est en fait la question du devenir des cours d'eau, pensés comme des entités socio-naturelles, et plus largement de nos usages de la nature (Larrère, 2009) qu'il semble nécessaire de se poser.

55 (Cet article a été rédigé au cours du printemps 2017).

## Remerciements

56 Cet article a été réalisé dans le cadre du programme « Restauration écologique de la rivière Sélune. Paysage, usages, représentations » financé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et piloté par M.-A. Germaine (Univ. Paris Nanterre)<sup>23</sup>. Il s'agit d'un des quatre volets du programme de suivi scientifique de l'arasement des barrages de la Sélune piloté par J.-L. Baglinière (INRA). Nous souhaitons également remercier les associations Normandie Grands Migrateurs, Seinormigr et Bretagne Grands Migrateurs qui nous ont permis de préciser l'estimation des stocks de saumons atlantiques (géniteurs) en France en 2016.

## Biographies

- 57 Olivier Thomas : Docteur en géographie de l'Université de Caen Normandie (2011), spécialisé en géographie sociale. Depuis 2014 ses travaux portent sur la pêche de loisir en France et plus particulièrement sur le devenir de la pêche du saumon atlantique en eau douce et en estuaire. (Page perso [en ligne] URL : <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/pagePerso/2190337>)
- 58 Marie-Anne Germaine : Maître de Conférences en Géographie à l'Université Paris Nanterre, elle conduit ses recherches au sein du laboratoire Mosaïques – UMR LAVUE 7218 CNRS. Ses recherches portent sur l'articulation entre enjeux environnementaux, aménités paysagères et développement local des territoires dans des espaces qualifiés d'ordinaire (dynamique des représentations sociales, conflits d'usage et modes de gouvernance).

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Akrich, M., M. Callon et B. Latour, 2006, *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Presses des MINES, 304 p.
- Arnould, M. et D. Moreau, 2010, Les contradictions des politiques publiques dans la gestion des espèces et milieux aquatiques, le cas des politiques « poissons migrateurs », *Sciences Eaux & Territoires*, vol. 3, n° 3, pp. 56-63.
- Arnould, M. et E. Glon, 2006, Wilderness, usages et perceptions de la nature en Amérique du Nord, *Annales de Géographie*, vol. 3, n° 649, pp. 227-238
- AsCA (cabinet d'études), 2004, *Analyse socio-économique des scénarios du SAGE de la Sélune*, Rapport technique et rapport de synthèse pour Association BS2A, 28p. et 36p.
- Baglinière, J.L., M. Thibault et J. Dumas, 1990, Réintroductions et soutiens de populations du saumon atlantique (*Salmo Salar* L.) en France, *Revue Ecologie (Terre Vie)*, suppl. 5, pp. 299-323
- Barthélémy, C., 2013, *La pêche amateur a fil du Rhône et de l'histoire. Usages, savoirs et gestions de la nature*, L'Harmattan, Paris, 180 p.
- Bednarek, A.T., 2001, Undamming Rivers : A Review of the Ecological Impacts of Dam Removal. *Environmental Management*, vol. 27, p. 803-814.
- Belaidi, N. et A. Euzen, 2009, « De la chose commune au patrimoine commun. Regards croisés sur les valeurs sociales de l'accès à l'eau », *Mondes en développement* 2009/1 (n° 145), pp. 55-72.
- Boisson, P., 2016, Poissons migrateurs, pourquoi ne pas sauver ce qui peut l'être ?, *L'écho du radier, Pêches Sportives*, n° 108, pp. 20-25.
- Bouleau, G. et C. Barthélémy, 2007, Les demandes sociales de restauration des rivières et leurs traductions scientifiques et politiques, *Techniques – Sciences – Méthodes*, n° 2, pp. 68-76

- Bouleau, G., 2009, La contribution des pêcheurs à la loi sur l'eau de 1964. *Économie rurale*, 309, pp. 9-21.
- Bourdieu, P., 1996, *Sur la télévision*, suivi de *L'emprise du journalisme*, éd. Raisons d'Agir, Paris, 95 p.
- Bravard, J.-P., 1982, Le barrage de Loyettes, nature ou énergie de pointe ? *Revue de géographie de Lyon*, 57 (3), pp. 287-290.
- Bretagne Grands Migrateurs (BGM), 2015, *Volet poissons migrants 2015-2021*, Association Bretagne Grands Migrateurs, 49 p., [en ligne] URL : <http://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/etudes/func-startdown/572/>
- Callède, J.-P., 2014, Vendre ou défendre la peau de l'ours des Pyrénées...Sociologie de quelques subjectivités conflictuelles, in Ferreol G. (dir.), *La place de la subjectivité dans les sciences sociales*, Bruxelles, Intercommunications, pp. 141-158.
- Callon, M., P. Lascoumes et Y. Barthe, 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris, La Découverte, 358 p.
- Callon, M., 1986, Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc, *L'année sociologique*, 36, pp. 169-209.
- Centre régional de culture ethnologique et technique (CRÉCET), 2012, *Terre de pêcheries - 4 000 ans d'archéologie et d'histoire sur le littoral de la Manche*, CRÉCET / éd. OREP, 128 p.
- Chavrolin, F., 2003, *L'invention de l'environnement en France. Chroniques anthropologiques d'une institutionnalisation*, éd. La Découverte, 134 p.
- Colinet, L. et A. Gaunand, 2013, *Appui aux politiques de conservation du Saumon Atlantique : définition de Taux Autorisés de Capture*, Executive Summary, Révisé 2014, Analyse des Impacts Socio-Economique de la Recherche Publique Agricole, 15 p.
- Comby, E. et Y.-F. Le Lay, 2011, « Les inondations sous presse », in Heude, J., Guizard, F. et Beck, C. (dir.), *Hors du lit : aléas, risques et mémoires*, Lille, Revue du Nord, Hors série, Collection Art et Archéologie, 16, pp. 183-199.
- Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR), 2011, *Plan Directeur « Poissons Migrateurs » Rhin*, Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR), Rapport n° 179, 2009 ; *Les poissons migrants de la Meuse*, Commission Internationale de la Meuse (CIM), Octobre 2011
- Conseil Supérieur de la Pêche (CSP), 1991, *Analyse économique : la pêche du saumon et de la truite de mer en Basse-Normandie*, Conseil Supérieur de la Pêche de Basse-Normandie.
- Cormier, L., A. B. D. Lajartre et N. Carcaud, 2010, La planification des trames vertes, du global au local : réalités et limites. *Cybergeo : European Journal of Geography*.
- Couderc, J.-M., 1998, L'arasement du barrage de Maisons-Rouges (Indre-et-Loire) en 1998. *Norois*, 184 (4), pp. 629-636.
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nord Pas de Calais, 2014, *Plan de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin Artois-Picardie 2015-2020*, Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais, Décembre 2014.
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Pays de la Loire et Centre, 2014, *Plan de Gestion des Poissons Migrateurs 2014-2019, Bassins de la Loire, de la Sèvre niortaise et des côtiers vendéens*, Préfet de la Région Pays de la Loire, février 2014.

- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Aquitaine, 2015a, *Plan de Gestion des Poissons Migrateurs Garonne-Dordogne-Charente-Seudre-Leyre 2015-2019*, Préfet de la Région Aquitaine
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Aquitaine, 2015 b, *Plan de Gestion des Poissons Migrateurs Adour-Cours d'eau côtiers 2015-2019*, Préfet de la Région Aquitaine
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Auvergne-Rhône-Alpes, 2016, *Plan de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin Rhône Méditerranée 2016-2021*, Préfet coordinateur du bassin Rhône Méditerranée, mai 2016
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE) Ile de France, 2016, *Plan de Gestion des Poissons Migrateurs du bassin Seine-Normandie 2016-2021*, Préfet de la Région d'Ile-de-France, Juin 2016
- Directive-cadre sur l'eau (DCE), 2000, [en ligne] URL : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32000L0060&from=FR>
- Drouineau H., C. Carter, M. Rambonilaza, G. Beaufaron, G. Bouleau, A. Gassiat, P. Lambert, S. Le Floch, S. Tétard et E. de Oliveira, 2017, River continuity and diadromous fishes : much more than an ecological issue, *Environmental management*, 61, pp. 671-686
- Garnier, P. et S. Rode, 2007. Entre aménagement et environnement, la naissance avortée d'un projet aléatoire : le barrage de Chambonchard. *Annales de géographie*, 656 (4), pp. 382-397.
- Germaine, M.A. et R. Barraud, 2013, Restauration écologique et processus de patrimonialisation des rivières dans l'Ouest de la France, *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement* [en ligne], Hors série 16, juin 2013, URL : <https://vertigo.revues.org/13583> (consulté le 7 octobre 2016)
- Germaine, M.-A. et L. Lespez, 2014, Le démantèlement des barrages de la Sélune (Manche). Des réseaux d'acteurs au projet de territoire ?, *Développement durable et territoires* [en ligne], vol. 5, n° 3 | décembre 2014, URL : <http://developpementdurable.revues.org/10525> (consulté le 7 octobre 2016)
- Germaine M.-A. et L. Lespez, 2017, The failure of the largest project to dismantle hydroelectric dams in Europe ?, *Water Alternatives*, n° 3, vol. 10, pp. 655-676.
- Germaine, M.-A., 2011, Dépasser l'enjeu piscicole, vers la définition d'une gestion concertée du cours d'eau et de ses berges. L'exemple de la vallée de la Touques (Calvados), *Géocarrefour* 86, 3-4, pp. 161-175.
- Gottschalk-Druschke, C., E. Lundberg, L. Drapier et K.C. Hychka, 2017, Centring Fish Agency in Coastal Dam Removal and River Restoration, *Water Alternatives*, n° 3, vol. 10, pp. 493-512.
- Gramaglia, C., 2008, Des poissons aux masses d'eau : les usages militants du droit pour faire entendre la parole d'êtres qui ne parlent pas, *Politix*, 83 (3) , pp. 133.
- Halard, X., 1983, La pêche du saumon en Normandie du XIe au XVè siècle, *Journal of Medieval History*, n° 9, pp. 173-178
- Kendall, N.W. et T.P. Quinn, 2009, Effects of population-specific variation in age and length on fishery selection and exploitation rates of sockeye salmon (*oncorhynchus nerka*). *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*, n° 66, pp. 896-908.
- Larrère, C. et R. Larrère, 2009, *Du bon usage de la nature. Pour une philosophie de l'environnement*, Paris, Flammarion, 355 p.

- Latour, B., 1999, *Politiques de la nature, Comment faire entrer les sciences en démocratie ?*, Paris, La Découverte, 382 p.
- Le Lay, Y.F. et M.A. Germaine, 2017, Déconstruire ? L'exemple des barrages de la Sélune (Manche), *Annales de Géographie*, vol. 3, n° 715, pp. 259-286
- Lecoq, J. et M. Coupard, 2005, *La pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel. Témoignages et récits*, éd. Alan Sutton, 127 p.
- Lefeuvre, J.-C., et J.-P. Mouton, 2009, *L'histoire de la baie du Mont Saint Michel et de son Abbaye*, éd. Ouest France, 287 p.
- Luglia, R., 2015, *Gérer et protéger la nature. Les relations entre naturalistes, pouvoirs publics et agriculture. France XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle*. MRSN, La Forge Numérique, [en ligne] URL : <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/forge/3915>, consulté le 6 oct. 2016
- Malange J.F., 2011, *Histoire sociale des pratiques de pêche à la ligne en France de 1829 à 1941 : aux origines d'une conscience environnementale*, Thèse de doctorat en Histoire, Université de Toulouse 2 Le Mirail, 753 p.
- Martin, P. et P. Phélipot, 2014, *Le saumon en Bretagne*, Skol Vreizh, 159 p.
- Michelot, J.-L., 1990, Les conflits pour l'aménagement de l'espace au confluent Ain-Rhône. *Annales de géographie*, 99 (555), pp. 513-530.
- Nieland, J., T.S. Sheehan et R. Saunders, 2015, Assessing demographic effects of dams on diadromous fish : a case study for Atlantic salmon in the Penobscot River, Maine, *ICES Journal of Marine Science*, 72/8, pp. 2423-2437
- Perrier, C., 2010, *Structure génétique des populations de saumons atlantiques France*, Thèse de doctorat « Physiologie, Biologie des Organismes, Populations, Interactions », Université de Caen, 184 p.
- Perrier, C., G. Evanno, J. Belliard, R. Guyomard et J.L. Baglinière, 2011, Natural recolonization of the Seine River by Atlantic salmon (*Salmo salar*) of multiple origins, *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences*, NRC Research Press (Canadian Science Publishing), n° 67 (1), pp. 1-4.
- Rainelli, P. et M. Thibault, 1980, La fabuleuse richesse en saumons des rivières bretonnes d'autrefois, mythe ou réalité, *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, Tome 87, vol. 4, pp. 697-713
- Rivot, E, Perrier C, Jouanin C., J-M. Roussel, P. Riera, J-P. Porche et J.-L. Baglinière 2009, Climate change may have affected growth and life history in atlantic salmon juveniles over the past 30 years, in Haro A, Smith KL, Rulifson RA, et al. (dir.) *Challenges for diadromous fishes in a dynamic global environment*, pp. 855-857.
- Rode, S., 2010, De l'aménagement au ménagement des cours d'eau : le bassin de la Loire, miroir de l'évolution des rapports entre aménagement fluvial et environnement. *Cybergeo : European Journal of Geography*.
- Roussel, J.M. et C. Gascuel-Oudoux, C. Grimaldi, M. Pascal et J.L. Baglinière, 2012, Histoire des pressions anciennes et récentes sur les milieux aquatiques de Bretagne, *Innovations Agronomiques*, n° 23, pp. 95-105
- Roux, F., 2007, *Des « pêcheurs sans paniers ». Contribution à une sociologie des nouveaux usages culturels de la nature*, Thèse de sociologie, Université de Nantes, 358 p.
- Salanié, J., P. Le Goffe et Y. Surry, 2003, *Evaluation économique des bénéfices récréatifs procurés par le démantèlement des barrages de la Sélune : le cas de la pêche du saumon*, Rapport pour la Fédération de la Manche pour la pêche et la protection des milieux aquatiques et le Conseil Supérieur de la Pêche, 35 p.

- Sépia Conseils, 2002, *Etude du devenir des barrages de la Sélune, Rapport de phase 1- État des lieux*, à la demande de l'association BS2A, 103 p.
- Sépia Conseils, 2003, *Etude du devenir des barrages de la Sélune, Rapport de phase 3-*, à la demande de l'association BS2A, 47p.
- Stefansson, S.O., P. McGinnity, B. T. Bjornsson, C.B. Schreck et S.D. McCormick, 2003, The importance of smolt development to salmon conservation, culture, and management : Perspectives from the 6th international workshop on salmonid smoltification. *Aquaculture*, n° 222, pp. 1-14
- Thibault, M., 1990, Les politiques concernant les poissons migrateurs en France depuis le milieu du XVIIe siècle, *Notes et Etudes documentaires*, n° 4924, pp. 105-120
- Thibault, M., 1992, Analyse historique de la mise en place des mesures de gestion des ressources halieutiques des eaux continentales, *Rencontres halieutiques de Rennes*, Février 1992, pp. 15-33
- Thibault, M., 1994, Aperçu historique sur l'évolution des captures et des stocks (Chapitre 9), Guegen J.C. et Prouzet, P., *Le saumon atlantique*, IFREMER.
- Thibault, M., 1987, Eléments de la problématique du saumon atlantique en France, 12 p. Thibault et Billard (Dir.), *Restauration des rivières à saumons*, INRA, Paris, pp. 413-425
- Thibault, M. et A.-F. Garçon, 1998, Un problème d'éco-histoire : le saumon dans les contrats de louage, une origine médiévale ?, Actes des premières rencontres internationales de Liessies « *Pêche et pisciculture en eau douce : la rivière et l'étang au Moyen-Age* », 27, 28 et 29 avril 1998.
- Thomas, O., 2017a, « *Quelques éléments d'histoire sur les pratiques de (re)peuplements piscicoles dans la vallée de la Sélune* », 20 janvier 2017, [en ligne] URL : <https://selune.hypotheses.org/2318> (consulté le 1 juillet 2017)
- Thomas, O., 2017b, « *Stendhal et les pêcheurs anglais à la découverte de la Sélune* », 9 février 2017, [en ligne] URL : <https://selune.hypotheses.org/2326> (consulté le 1 juillet 2017)
- Thomas, O., 2015, « *Sur la présence du saumon (et d'autres poissons) sur la Sélune avant la construction du barrage de la Roche qui Boit* », 26 mars 2015, [en ligne] URL : <http://selune.hypotheses.org/650> (consulté le 1 juillet 2017)
- Thorstad, E.B., F. Okland, K. Aarestrup et T.G. Heggberget, 2008, Factors affecting the within-river spawning migration of atlantic salmon, with emphasis on human impacts. *Reviews in Fish Biology and Fisheries*, n° 18, pp. 345-371.
- Todd, C.D., Hughes SL, Marshall CT, J.C. MacLean, M.E. Lonergan et M.E. Biuw, 2008, Detrimental effects of recent ocean surface warming on growth condition of atlantic salmon. *Global Change Biology*, n° 14, pp. 958-970.
- Verspoor, E., L. Stradmeyer et J. Nielsen, 2007, *The atlantic salmon : Genetics, conservation and management*. Blackwell Publishing Ltd, Oxford, UK
- Vimal, R., R. Mathevet et L. Michel, 2012, Entre expertises et jeux d'acteurs : la trame verte et bleue du Grenelle de l'environnement. *Natures Sciences Sociétés*, 20(4), pp. 415-424.

## NOTES

1. En l'état actuel des travaux de recherche disponibles pour les fleuves en France, il ne semble pas possible de discuter de l'état des stocks de saumons avant le XIe siècle.



2. Un tacon désigne un petit saumon de 1 à 2 ans vivant en rivière et n'ayant pas commencé sa descente vers la mer. Un smolt est un salmonidé juvénile au moment de sa pré-adaptation physiologique et physique à la vie en milieu marin.
3. Ou NASCO pour *North Atlantic Salmon Conservation*.
4. Documents complétés par Normandie Grands Migrateurs, Bretagne Grands Migrateurs, Seinormigr, Logrami et Association Saumon Rhin.
5. Conservatoire National du Saumon Sauvage, « Le Repeuplement », [en ligne] URL: <http://www.sauumon-sauvage.org/le-repeuplement>
6. PlaGePoMi Adour-Cours d'eau côtiers 2015-2019, Op.Cit., p. 43
7. L'ennoisement désigne la hausse pérenne du niveau d'eau consécutive à l'édification d'une retenue.
8. Ces estimations ne sont pas explicitées, mais le rapport cite une étude réalisée par le CSP (1991) estimant le coût d'une saison de pêche aux migrateurs à 991 € ainsi que l'acquisition de données (non référencées) fournies par l'AIDSA.
9. Les barrages alimentent l'équivalent de 15 000 foyers.
10. Lettre territoriale Basse-Normandie de l'AESN -n°11.
11. [en ligne] URL : <http://www.selunelibre.org/>
12. Le barrage de Vezins figure par exemple en couverture du diaporama « Dam removal in Europe » présenté par R. Epple, le président de ERN : [en ligne] URL : [http://damremoval.eu/wp-content/uploads/2016/11/3\\_Dam-Removal-Europe-History-of-dam-removal-in-Europe-and-France-Roberto-Epple.pdf](http://damremoval.eu/wp-content/uploads/2016/11/3_Dam-Removal-Europe-History-of-dam-removal-in-Europe-and-France-Roberto-Epple.pdf)
13. Projet de Développement Durable de la Vallée, Préfecture de la Manche, 4 février 2014, [en ligne] URL : <http://www.manche.gouv.fr/Dossiers/L-effacement-des-barrages-de-la-Selune/Les-etudes-engagees/Projet-de-developpement-durable-de-la-vallee> (consulté le 22 octobre 2016)
14. Le projet de valorisation socio-économique de la vallée de la Sélune après l'effacement des barrages — réunion 16 juillet 2015, Avranches Infos, [en ligne] URL : <http://avranchesinfos.canalblog.com/archives/2015/07/19/32377565.html> (consulté le 23 octobre 2016)
15. Ainsi, il a par exemple été envisagé de remettre en état l'étang de Saint-Hilaire-du-Harcouët pour qu'il serve de support au Pôle Départemental d'Initiative Pêche Nature (PDIPN) de la Fédération de pêche de la Manche et de créer des réservoirs dans les anciennes carrières de Ducey.
16. « *La fable d'un cours d'eau dit "naturel" dans la Haute vallée de la Sélune* », Les Amis du barrage, février 2015, [en ligne] URL : <http://lesamisdubarrage.over-blog.fr/2015/12/document-de-pierre-lefeuvre-la-fable-d-un-cours-d-eau-dit-naturel-dans-la-haute-vallee-de-la-selune.html> (consulté le 2 novembre 2016).
17. Les viviers de Signy et Poilley ont disparu, remplacés respectivement par un pont et un lotissement, mais celui situé au bas du ruisseau de la Mortrie est encore visible bien que peu accessible, car pris dans la végétation.
18. *L'Avranchin*, 02 février 1929.
19. Pierre Affre, journaliste et écrivain halieutique, entretien réalisé le 14 janvier 2015.
20. *Indices d'abondance en juvéniles de saumons atlantiques, Basse Normandie*, 2015, Fédération Départementale de Pêche de la Manche avec le concours de l'AESN, de la FNPF et de la Région Normandie.
21. *Introduction à un plan de gestion Terre-Mer du saumon atlantique dans le complexe de la baie du Mont-Saint-Michel*, Onema, 7 novembre 2014, Document interne.
22. « Données de synthèse sur la biodiversité. Évolution de l'abondance des poissons migrateurs : le saumon », [en ligne] URL : <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/indicateurs-indices/f/1964/1115/evolution-labondance-poissons-migrateurs-saumon.html> (consulté le 18 octobre 2016)
23. Voir le site web du programme [en ligne] URL: <https://selune.hypotheses.org/>

---

## RÉSUMÉS

La mise en œuvre d'actions en faveur de la préservation ou de la restauration de la biodiversité s'appuie souvent sur la mise en lumière d'espèces emblématiques attachées à un biotope régulièrement présenté comme un patrimoine. Concernant les milieux aquatiques, et tout particulièrement en ce qui concerne l'affirmation des principes de gestion écologique mobilisant la restauration de la continuité écologique des cours d'eau, le saumon atlantique est l'un des principaux poissons migrateurs amphihalins utilisés pour sensibiliser les décideurs, les financeurs et le grand public. Dans cet article, l'objectif est de s'interroger sur la place de cet acteur non humain dans la construction de programmes à visée écologique telle que l'effacement d'ouvrages transversaux. L'analyse s'inscrit à deux échelles : celle des stratégies nationales et européennes destinées à restaurer les stocks de saumons, et celle d'un projet local de démantèlement d'ouvrages dans la vallée de la Sélune (Manche). En procédant ainsi, l'objectif est de mettre en miroir l'enjeu écologique de conservation de l'espèce avec la réalité locale d'un projet de dés-aménagement d'un cours d'eau dans un territoire. *In fine*, cet article démontre que l'instrumentalisation du saumon peut s'avérer contre-productive pour l'espèce, mais aussi pour le déploiement des politiques environnementales liées à l'eau.

The implementation of actions in favour of the conservation or of the restoration of the biodiversity often leans on the highlight of symbolic species attached to a biotope regularly presented as a heritage. Concerning the water environment, and quite particularly as regards the assertion of the principles of ecological management mobilizing the restoration of the ecological continuity of streams, the Atlantic salmon is one of the main migratory amphihalins fishes used to make sensitive the decision-makers, the financiers and the general public. In this article, the objective is to wonder about the place of this « not human » actor in the construction of programs with ecological aim such as the removal of dams. The analysis joins two scales : that of the national and European strategies intended to restore the stocks of salmons, and that of a local project of dismantling of dams in the valley of Selune (Manche). By this way, the objective is to put in mirror the ecological challenge of preservation of the species with the local reality of a project of new arrangement of a stream in a territory. *In fine*, this article demonstrates that the instrumentalization of the salmon can turn out to be a wrong path for the species but also for the deployment of the water-related environmental policies.

## INDEX

**Mots-clés** : saumon atlantique, poissons migrateurs, restauration écologique, politique de conservation, rivière, acteurs, territoire, Sélune, France

**Keywords** : Atlantic salmon, migratory fishes, ecological restoration, conservation policies, river, actors, territory, Selune, France

## AUTEURS

### **OLIVIER THOMAS**

Docteur en géographie et Ingénieur de Recherche contractuel, Laboratoire Mosaïques UMR  
LAVUE 7218 CNRS, France, courriel : [olivierthomas.box@gmail.com](mailto:olivierthomas.box@gmail.com)

### **MARIE-ANNE GERMAINE**

Maître de conférences en Géographie, Laboratoire Mosaïques UMR LAVUE 7218 CNRS, UFR SSA,  
Département de Géographie, Université Paris Nanterre, 200 av. de la République, 92 000 Nanterre,  
France, courriel : [marie-anne.germaine@parisnanterre.fr](mailto:marie-anne.germaine@parisnanterre.fr)